

Affaire suivie par :
Aurélien BISSERIER
Tél. : 03 60 01 99 93
aurelien.bisserier@ac-amiens.fr

Beauvais, le 11 octobre 2021

L'inspectrice d'Académie

Secrétariat :
Aurélie DE-MEIRELES
Tél. : 03 60 01 93 87
Aurelie.De-Meireles@ac-amiens.fr

A

DSDEN 60/SDJES 60
22 avenue Victor Hugo
60025 – BEAUVAIS Cedex

Mesdames, Messieurs les Maires

des villes de l'Oise

Objet : déploiement du dispositif Pass'Sport

Mesdames, Messieurs les Maires,

Depuis le 1^{er} juillet 2021, le ministère chargé des sports déploie sur le territoire national le dispositif intitulé « Pass'Sport ». Il est doté d'une enveloppe de 100 millions d'euros dont 9,8 pour la région des Hauts de France.

Le Pass'Sport prend la forme d'une aide financière de 50 euros qui permet de financer en partie l'inscription d'un jeune au sein d'une association sportive volontaire affiliée à une fédération ou agréée au sein d'un quartier politique de la ville.

Ce sont en effet 5,4 millions de jeunes âgés de 6 à 18 ans dont les familles ont perçu soit l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS), soit l'Allocation d'éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH) ou celle de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) qui sont éligibles à cet accompagnement de l'Etat.

Cette aide peut bien entendu compléter l'ensemble des dispositifs locaux portés par les collectivités territoriales, le but étant de réduire le coût de l'adhésion au club pour ces jeunes bénéficiaires.

L'objectif visé est d'encourager, de promouvoir la pratique du sport chez ces jeunes de familles à revenus modestes, mais aussi de relancer le secteur sportif pour la saison 2021-2022 après une année particulièrement délicate pour les clubs locaux. Le développement de la pratique des activités physiques et sportives est, comme vous le savez, un vrai enjeu sociétal et de santé publique.

La communication étant la clé de la réussite de ce dispositif, je vous encourage, à utiliser les documents que vous trouverez ci-joint afin d'assurer la diffusion de l'information autour de cette mesure qui se poursuivra jusqu'au 30 novembre 2021 et devrait être renouvelée en 2022.

Le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de l'Oise - et en particulier monsieur BISSERIER et Madame DE-MEIRELES – restent à votre disposition et celle de vos collaborateurs pour vous apporter tout renseignement complémentaire dont vous pourriez avoir l'utilité.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les Maires, l'expression de ma considération distinguée.

L'inspectrice d'Académie
Directrice Académique des services de
l'Education Nationale de l'Oise



Emmanuelle COMPAGNON